

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil d'Administration de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) s'est réuni en session ordinaire le 18 décembre 2023 à Douala (République du Cameroun), sous la présidence de Monsieur Jean-Baptiste ONDAYE, Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Congo.

Le Conseil d'Administration a pris acte de la mise en œuvre de plusieurs résolutions et décisions adoptées lors de ses différentes sessions.

Dans un contexte de ralentissement de l'activité économique mondiale et de persistance des pressions inflationnistes, le Conseil d'Administration a pris connaissance des risques qui pèsent sur les perspectives économiques de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Il a exhorté les Etats membres et la BEAC à poursuivre les réformes visant à accélérer le potentiel de croissance de la Zone et à ramener l'inflation sous la norme communautaire de 3 %.

Sur l'exécution des programmes avec le Fonds Monétaire International (FMI), le Conseil d'Administration a noté les récents développements enregistrés ainsi que la poursuite des discussions en vue de la conclusion des revues et des arrangements financiers.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a adopté le budget de la BEAC au titre de l'exercice 2024 ainsi que les Rapports du Collège des Censeurs, du Comité d'Audit du 4^{ème} trimestre 2023 et d'exécution du Plan Stratégique de la Banque (PSB) au 30 novembre 2023.

Enfin, le Conseil d'Administration a désigné le Président du Comité d'Audit et celui du Comité des Rémunérations de la BEAC pour l'exercice 2024. Il a également délivré son avis conforme en vue de l'adoption par le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) de la Stratégie Régionale d'Inclusion Financière dans la CEMAC, du Règlement CEMAC portant agrément unique des établissements de crédit, et de la Directive relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et de la prolifération par le biais des organismes à but non lucratif (OBNL) dans les Etats membres de la CEMAC. /-



Le Président du Conseil d'Administration,




Jean-Baptiste ONDAYE